

« Entrevue avec Catherine Millet »

Christine Palmiéri

ETC, n° 56, 2001-2002, p. 15-18.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/35342ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Paris

ENTREVUE AVEC CATHERINE MILLET

Les voix complices de Catherine Millet et de Jacques Henric ouvrent ce dossier. Ils nous dévoilent comment l'écriture dans la distance et l'indiscrétion d'un appareil photographique saisit et dépeint des moments intimes de leur vie. Devenant voyeurs de leur propre vie ils nous rendent complices, nous englobent dans les grands jeux troublants auxquels l'homme et la femme s'adonnent depuis Adam et Ève.

Christine Palmiéri : *La question du nombre semble importante dans votre livre. Elle me rappelle le décompte des conquêtes chez Casanova ou chez Don Juan (Mille e tre ...). Le nombre crée une sorte de rythme, que l'on retrouve aussi dans votre phrase. Cette numération et cette énumération des expériences sexuelles ne constituent-elles pas, au-delà des pulsions et des pulsations qui caractérisent l'acte sexuel lui-même, une sorte de rythmique de la représentation qui dépasserait le caractère purement mimétique du récit ? Autrement dit, l'expression du rapport sexuel serait une sorte de psalmodie, répétitive et obsessive, qui emporte le récit au-delà de lui-même, dans un élan qui relance à chaque fois le désir comme la parole.*

Catherine Millet : La question du nombre est importante, puisque j'en ai fait le thème du premier chapitre, mais on peut distinguer dans ce chapitre deux types de comptabilités, si je peux m'exprimer ainsi. Je dis me souvenir de quarante-neuf partenaires dont je conserve en mémoire le nom ou du moins le visage, quarante-neuf, pas cinquante. Par rapport à l'expérience d'autres femmes, c'est beaucoup, par rapport à d'autres, c'est peu. Je n'ai fait cette addition que pour les besoins du livre, auparavant, je n'avais jamais eu la curiosité de compter. Je précise dans le livre que je ne crois pas avoir été une « collectionneuse », dans le sens où je n'ai pas agi dans l'esprit de « multiplier les conquêtes », que je n'ai pas voulu rivaliser avec les « mille e tre... ». Certaines femmes, dont on parle beaucoup aujourd'hui dans les magazines, adeptes du « gang bang », cherchent à établir des records; ce n'était pas mon cas.

Ces quarante-neuf personnes, je les distingue de tous ceux, « innombrables », avec qui j'ai pu avoir des rap-

Catherine Millet, Paris, 2001. Photo : J. Henric.



Catherine Millet. Page couverture du livre *La vie sexuelle de Catherine M.*, 2001. Photos : Jacques Henric.

ports sexuels au hasard de soirées organisées, de rencontres dans des lieux comme le bois de Boulogne, etc. Il faut entendre le titre du chapitre au sens de « multitude ». Le nombre dont il est alors question est « infini » et c'est de me fondre dans cet infini dont j'ai tiré, en effet, beaucoup de plaisir. Ce plaisir peut se rapporter à celui, très archaïque, qu'on appelle « océanique ». C'est un état d'indistinction entre soi et le monde – je pouvais imaginer mon corps adhérent à tous les autres corps dans une humanité qui aurait été tout entière siamoise – et cet état est aussi celui d'un ensevelissement. Toutefois, cette sensation ne se confond pas avec un désir d'anéantissement. On peut l'associer au contraire à un état de conscience très vif. Certes, j'ai toujours eu en tête cette magnifique expression de Bossuet : « on ne m'a envoyé que pour



Extrait du film *Romance*, de Catherine Breillat, 1999. Avec C. Ducey et F. Berléand.

faire nombre... ». Mais Bossuet poursuit : « ce n'est pas toute l'étendue de notre vie qui nous distingue du néant », non, c'est autre chose : « au milieu de cette matière et à travers l'obscurité de nos connaissances, si nous savons rentrer en nous-mêmes, nous y trouverons quelque principe qui montre bien par une certaine vigueur son origine céleste, et qui n'appréhende pas la corruption ». Mes mots ne sont bien sûr pas ceux de Bossuet : mon corps fait partie du nombre mais mon regard, c'est-à-dire la conscience que j'en ai dans l'instant – la faculté qui m'est donnée d'envisager cette appartenance à l'espèce puis de « rentrer » en moi – est ce qui m'en distingue, et me permet d'en jouir. Plus tard, de l'écrire.

C. P. : *Qui dit psalmodie pense psaumes, prières, oraisons. Votre livre se déroule comme une sorte de chapelet d'exercices érotiques, comme on peut parler d'exercices spirituels. Vous évoquez çà et là dans votre ouvrage des souvenirs qui vous ont marquée, enfant, de pratiques et de croyances religieuses qui sous-tendent sans doute votre écriture et votre imaginaire aujourd'hui. Quel lien faites-vous entre le « scandale », au sens religieux du terme (avec son côté sacrilège et blasphématoire, lié à une intériorisation des interdits), et l'exposition poétique et narrative du plus intime de soi (que l'autobiographie tend en quelque sorte à profaner) ?*

C. M. : À aucun moment de ma vie il n'a été dans mes intentions d'être scandaleuse, ni lorsque je me suis engagée dans ma vie sexuelle d'adulte, ni lorsque j'ai entrepris d'écrire ce livre. Je n'ai pas éprouvé le besoin de me situer dans le registre de la transgression et je suis reconnaissante à Chantal Thomas, dans le formidable texte qu'elle a consacré à « Catherine M. », de l'avoir signalé d'emblée : « c'est la permissivité et non la transgression qui l'attire... Élevée dans la religion catholique, croyante, elle cesse de croire en Dieu au moment où elle rencontre le Sexe. Elle ne s'excite pas à les jouer l'un contre l'autre... ». Mon passage de Dieu au sexe s'est fait sans heurt, sans que j'éprouve la sensation de briser des barrières. Cela relevait plutôt d'une conversion (!), de l'abandon d'une croyance pour une autre. De même qu'il me

semble avoir à nouveau quitté cette seconde croyance pour une troisième : je crois désormais dans le fait que l'on peut tout dire et que cette croyance-là vous délivre de toutes les autres, par exemple qu'il puisse y avoir dans notre intimité, ou ailleurs, quoi que ce soit de « sacré », c'est-à-dire susceptible d'être profané.

C. P. : *Votre livre touche à ce qui « ne doit pas être montré ou exhibé », à une sorte d'interdit implicite de la représentation qui touche la vie sexuelle, comme autrefois la figure du divin. Toutefois, il semble que dans l'imaginaire contemporain (art, publicité, cinéma, télévision, etc.), il y ait un renversement de cet interdit en une sorte d'impératif qui oblige à représenter sexuellement toute chose, à associer la sexualité à toutes les formes de l'expérience, en particulier à la mise en scène ou au spectacle de notre propre vie. Est-ce que votre livre participe de cette nouvelle moralité ou en opère-t-il la critique ?*

C. M. : Ne nous plaignons pas ! Mieux vaut la pléthore d'images érotiques à la télévision et sur les murs de nos villes, même si c'est pour nous vendre des marchandises qui n'ont rien à voir, plutôt que l'interdiction ou la dissimulation de ces images. Répétons-le : rien n'est suffisamment sacré qu'on ne puisse regarder. Avec amusement, j'ai souvent remarqué que les puritains n'étaient pas les seuls à déplorer l'inflation de la représentation sexuelle, ils ont parfois à leurs côtés des esprits « libres », quelques-uns que je dirai appartenir à une vieille école de libertins, dont le fonctionnement érotique a pour moteur la transgression des interdits. Quand la société lève des interdits (au cinéma, dans la publicité, etc.), les pauvres ne peuvent plus jouir. J'en ai trouvé en face de moi qui m'ont reproché d'enlever à l'acte sexuel son « mystère ». En effet, j'ai plus de goût pour la pleine lumière que pour le « secret des alcôves » !

Mais bien sûr, toutes les représentations sexuelles ne sont pas équivalentes et il faut distinguer les entreprises qui, surtout dans les domaines de l'écriture et du film, s'attachent à un réalisme aux antipodes de l'idéalisation des images publicitaires. Ceci étant, je crois qu'il y a quand même une vérité dans ces dernières. Dans l'exagération des symboles sexuels, elles disqua-

lifient les produits qu'elles sont censées nous vendre. Après tout, ce qu'avoue un marchand de soda en plaçant, pour la photographie, sa bouteille dans la main d'une femme nue, c'est qu'on n'a pas forcément envie de ce soda alors que tout le monde est impérieusement attiré par ce corps. Et c'est vrai.

C. P. : *On assiste depuis quelques années à un double mouvement d'exhibition de soi et de sa sexualité de la part des artistes (Oleg Kulik, Paul Mc Carthy, Pipilotti Rist, etc.) et de protestation contre ce qui est jugé indécent par certaines autorités morales (notamment depuis le scandale de l'exposition Sensation à New York, ou l'interdiction de réaliser une œuvre avec Spencer Tunick, ou encore contre Mapplethorpe). Ne pensez-vous pas qu'il y a là une sorte de complémentarité où s'épousent, au sein même de l'institution artistique, une quête du dépassement des limites et une réaction de recentrement sur des principes, ce qui pourrait éventuellement être dépassé par une véritable intégration des aspects esthétiques et sexuels du langage visuel ou littéraire ? Est-ce que vous pensez que votre livre ou celui de Jacques Henric s'inscrivent dans ce sens ?*

C. M. : Les frontières sont plus tortueuses qu'auparavant. Il n'y a plus d'un côté une société bourgeoise répressive, de l'autre des artistes et des intellectuels qui lui opposeraient leur singularité et leur indépendance. Les rencontres comme les conflits entre artistes, institutions et publics sont ponctuels, circonstanciels. Tel directeur de musée prendra l'initiative d'une censure tandis que son confrère, à l'esprit ouvert, pourra, pour défendre la liberté d'expression, s'opposer aussi bien à des représentants de sa hiérarchie qu'à une partie de son public, par exemple aux membres d'une association de défense de l'ordre moral. Il faut aussi prendre en compte la totale ambivalence de certaines actions. Ainsi, dans quelle mesure l'écho donné par la presse, depuis quelques années, à des faits de pédophilie, n'est-il pas aussi un moyen pour cette presse d'exciter la curiosité sexuelle de ses lecteurs, sous prétexte bien sûr de condamner ces faits ? Cela dit, certains espaces existent aujourd'hui, de production comme de réception des œuvres d'art, qui permettent que se développe et s'affirme ce que vous désignez comme « une véritable intégration des aspects esthétiques et sexuels du langage visuel ou littéraire ». Les très beaux films de Catherine Breillat ou de Patrice Chéreau, qui intègrent des scènes montrant explicitement des rapports sexuels, sont diffusés largement et ne sont heureusement pas réservés au circuit des salles pour films pornographiques. J'ai entendu l'éditeur Jean-Jacques Pauvert regretter le fait qu'il n'y avait plus de « littérature érotique », sous-entendant qu'il n'y avait plus, dans les librairies, de rayon spécialisé, puisque de plus en plus de romanciers décrivent des actes sexuels sans pour autant produire une œuvre spécifiquement érotique ou pornographique. Tant mieux ! La pornographie n'est plus un « genre » à part.

En dépit de certaines tentatives de récupération politique, le ciment moral de la société s'est bien effrité. Il y en a bien encore qui vous accuseront de corrompre la jeunesse, mais ce sont des dinosaures. À la suite de la parution de mon livre, et sans doute en raison de son succès, j'ai subi beaucoup d'attaques. J'ai été frappée qu'aucune ne s'appuie sur la défense de la morale. On s'en est pris à ma personne (diagnostique de nymphomane, de femme frigide, etc.), à mon style (c'est mal écrit, ennuyeux...), à mes intentions (elle a voulu faire un coup littéraire, gagner du fric...), voire au bien-fondé de ma démarche (tout ce qu'elle nous raconte, on le savait déjà ; on ne nous la fait pas à nous...), mais personne ne m'a opposé la défense de valeurs morales. Si bien que ces réactions sont



Catherine Millet. Photo : Jacques Henric.

moins révélatrices de l'état de notre société en général que de la personnalité sexuelle de chacun de ceux qui les expriment, de ce qu'ils tolèrent et de ce qu'ils refoulent.

C. P. : *Le fait que le livre de Jacques Henric paraisse en même temps que le vôtre ne crée-t-il pas un double effet de regard où, d'une part, vous vous « donnez à voir » directement par l'écriture au sujet lecteur devenu « sujet-voyeur » et, d'autre part, vous nous « donnez à voir » le regard que Jacques Henric pose sur vous dans ces photographies, qui nous constituent dès lors comme sujet voyeurisant la pratique même du voyeurisme qu'incarnent l'écriture et l'acte photographique de Jacques Henric. Ainsi, les deux livres pris ensemble ne constituent-*



Catherine Millet. Photo : Jacques Henric.

ils pas une sorte de mécanisme littéraire qui nous fait voir en miroir l'exhibitionnisme et le voyeurisme, poussant ainsi le lecteur à une interrogation sur ses propres façons de voir ou de regarder ?

C. M. : Je ne crois pas me donner à voir plus « directement » dans mon livre que dans celui de Jacques. Dans aucun des cas, on ne peut parler d'exhibition directe, puisqu'une médiation s'opère à travers le langage ou à travers l'image. Tout récit, y compris une autobiographie et aussi honnête, sincère, scrupuleuse soit-elle, est une construction et tout lecteur qui croit voir Catherine Millet est bien attrapé; en fait, il voit Catherine M.

Maintenant, puis-je prétendre susciter le voyeurisme du lecteur ? Vous soulignez la distance qu'instaure le livre de Jacques qui, au travers de sa réflexion comme des photographies reproduites (la plupart en petit format : celui qui recherche l'effet ou au contraire le détail sera déçu). Il fait voir celui qui voit, dites-vous. De même, j'espère faire entendre celle qui s'est mise à l'écoute d'elle-même, et de quelques autres... Alors que je pensais d'abord écrire un livre uniquement factuel, que je ne voulais surtout pas m'engager dans des investigations psychologiques, je me suis vite rendue compte que je ne pouvais néanmoins pas faire l'économie de la description des sensations, du récit des fantasmes, c'est-à-dire des interférences entre l'imaginaire et les actes réels, etc. Et simultanément, je devais objectiver tout cela ! Me pencher sur mes propres actions et sensations comme sur n'importe quel objet d'étude, extérieur à moi-même. C'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup utilisé non seulement mes propres souvenirs mais aussi ceux d'amis, anciens partenaires, ainsi que des photographies ou des images filmées qu'ils avaient prises de moi (je suis passée par leur regard).

Le résultat est, je crois, un témoignage d'une précision extrême. Au contraire des photographies de Jacques, je livre beaucoup de détails. Et là où Jacques peut décevoir le « voyeur » en le frustrant de détails, c'est dans la surenchère de détails que moi, au contraire, je risque de « l'éblouir », au sens où trop de lumière est faite et qu'il ne saura plus trop où poser son regard. Je balaie si bien du regard, moi-même, les scènes et la personne que je décris, que je laisse relativement peu de prise à ceux qui voudraient s'en emparer. Souvent, j'ai eu droit à ce reproche : mon récit n'est pas suffisamment érotique, suffisamment excitant, il est trop froid, trop clinique. Dans ce cas, ce sont les lecteurs-voyeurs qui, d'une certaine façon, avouent que leur attente est trompée. À vrai dire, c'est leur attente qui les a aveuglés, qui les a empêchés de « lire ».

De toutes façons, je ne voulais pas écrire un livre érotique, c'est-à-dire destiné à susciter la curiosité sexuelle des lecteurs. Qu'en dépit de ce que je viens de dire, certains passages, épisodiquement, la soulèvent néanmoins, je dois bien l'accepter. Mais tel n'était pas mon but. Bien sûr, j'ai voulu drainer vers mon expérience l'attention des autres, bien sûr je n'aurais pas écrit ce livre s'il n'y avait pas en moi une part de narcissisme,

mais ce narcissisme n'est pas glouton, il ne dévore pas tout. J'ai voulu aussi confronter mon expérience à celle des autres. Et c'est ce qui se passe. Cette précision extrême à laquelle je me suis attachée, c'est-à-dire la mise en évidence de ma singularité, déjoue les processus d'identification et conduit plutôt le lecteur ou la lectrice à laisser s'exprimer sa propre singularité. Chacun s'interroge sur ce qu'est ou serait son comportement dans les situations que j'évoque. Lorsque les gens s'adressent à moi dans des lettres, des rencontres publiques, c'est rarement pour me parler de moi, c'est toujours pour me parler d'eux. Alors, les interrogations du lecteur dont vous parlez ne portent pas seulement « sur ses propres façons de voir ou de regarder », mais aussi sur ses propres façons de « se » voir ou de « se » regarder.

C. P. : *Cette dernière question s'adresse à vous deux : Est-ce que votre statut de critique d'art ou d'écrivain essayiste ainsi que votre rôle à tous les deux dans la revue art press remplit, selon vous, une fonction particulière dans l'économie générale du regard voyeur et du corps exposé que vos deux livres mettent en scène ?*

Autrement dit, quel rôle l'art et sa critique jouent-ils dans cette forme de circulation sexuelle de la vue qu'exposent vos deux livres ? Y a-t-il un projet éthique et esthétique qui sous-tend cette mise en évidence du regard sexué et du sexe exhibé ? Ou bien est-ce le désir d'une auto-inscription audacieuse et originale dans l'histoire de faits et gestes humains concrètement masqués par une fiction ?

C. M. : À un moment donné, j'avais pensé évoquer dans ce livre le « transfert amoureux » qui parfois s'opère lorsque je travaille sur une œuvre, qui accompagne ma démarche en tant que critique d'art. Ce transfert peut se porter sur une figure peinte mais aussi sur la figure même du peintre, que celui-ci soit vivant ou mort, que j'aie eu l'occasion de le rencontrer ou non. Je n'y ai renoncé que pour des raisons d'économie du texte. Je n'ai gardé, tout au long du récit, que des allusions à mon métier de critique ; il y a une sorte de va et vient entre la façon dont s'exerce la pulsion scopique dans mon rapport à l'art et la façon dont elle s'exerce dans les relations sexuelles. Le livre se termine sur le visionnage de films vidéo où je me découvre moi-même dans l'acte sexuel. Il est clair que le rapport à l'image participe de ce que j'appelle notre « culture de couple » à Jacques Henric et à moi-même, qu'il participe à notre commune économie libidinale.

Peut-être y a-t-il en effet une éthique qui sous-tend notre démarche actuelle. Au travers d'*art press*, nous avons toujours défendu inconditionnellement la liberté d'expression et notamment la liberté de la représentation sexuelle. Mais je crois que nous nous méfions aussi des positions de principe. L'éthique est donc dans « l'engagement » : dans quelle mesure sommes-nous prêts à exercer cette liberté au sein de notre propre pratique ?